

MISE AU CONCOURS

Poste d'assistant-e doctorant-e à 50%

Faculté des Sciences

Institut de Psychologie du Travail et des Organisations

Prof. Adrian Bangerter

Titre exigé: Master of Science in Psychology (de préférence avec une spécialisation en psychologie du travail) ou titre jugé équivalent

Profil souhaité:

- Intérêt à rédiger une thèse de doctorat dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations, en rapport avec les intérêts de recherche du Prof. A. Bangerter (Communication et processus organisationnels, gestion collaborative de tâches, pratiques de sélection du personnel).
- Intérêt pour la recherche scientifique et l'enseignement en psychologie du travail et comportement organisationnel
- Très bonnes connaissances statistiques; intérêt à développer celles-ci
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit)
- Maîtrise des logiciels usuels (Word, Powerpoint, Excel, SPSS ou R)
- Capacité à travailler de façon indépendante, sens de l'organisation

Tâches:

- Recherche : Préparation d'une thèse de doctorat dans un des domaines mentionnés ci-dessus
- Enseignement : Participation à l'enseignement (par exemple séminaire, cours ou travaux pratiques), conseil aux étudiants
- Administration : Participation aux tâches administratives de l'institut

Entrée en fonction: 1^{er} mars 2019 ou à convenir

Traitement: Selon le barème de salaire pour assistants-doctorants de l'Université de Neuchâtel.

Documents à déposer: Lettre de motivation, curriculum vitae avec relevé des notes obtenues (Bachelor et Master) et l'indication d'au moins une personne de référence, une copie du travail de master.

Candidature: Les documents doivent être adressés par voie électronique (lettre de motivation, CV et relevé de notes *réunies en un seul document pdf*, travail de Master en un autre document pdf) le plus vite possible mais en tout cas jusqu'au 15 novembre 2018 à Adrian Bangerter, adrian.bangerter@unine.ch. Renseignements supplémentaires par e-mail ou par téléphone +41 32 718 13 18.

Neuchâtel, le 8 octobre 2018